



réunion club sécurité routière  
8 octobre 2009  
Compte-rendu

Date : 08/10/2009

Rédacteur : hervé leclerc

## Sommaire

<b>Réunion du 08/10/2009.....</b>	<b>3</b>
Participants.....	3
<i>Excusés.....</i>	3
Ordre du jour.....	3
<b>Compte-rendu .....</b>	<b>4</b>
Organisation du fonctionnement du club.....	4
<i>Les participants.....</i>	4
<i>Les limites géographiques.....</i>	4
<i>Fréquence des réunions.....</i>	4
<i>Animateurs et secrétariat.....</i>	4
<i>Date et lieu de la prochaine réunion.....</i>	5
Les sujets à traiter.....	5
<i>Périmètre des sujets.....</i>	5
<i>Sujets techniques à traiter.....</i>	5
<i>Besoins en journées techniques.....</i>	5
Interventions techniques.....	5
<i>La nouvelle directive européenne du 19 novembre 2008.....</i>	5
<i>Plateaux traversants zones 30.....</i>	6
Diffusion du compte-rendu.....	6
Documents joints.....	6

## Réunion du 08/10/2009

### Participants

Organisme	Nom	Téléphone	Mail
CG01	Lhoste Florence	04 74 47 05 60	florence.lhoste@cg01.fr
CG07	Perrin Yves	04 75 65 52 60	yperrin@ardeche.fr
CG07	Planel Pascal	04 75 65 51 68	pplanel@ardeche.fr
CG21	Garcia Germinal	03 80 63 67 18	germinal.garcia@cg21.fr
CG39	Dutel Christian	03 84 87 42 55	cdutel@cg39.fr
CG58	Lebouar Vincent	03 86 60 87 07	vincent.lebouar@cg58.fr
CG69	Bloch Francis	04 72 61 79 06	francis.bloch@rhone.fr
CG69	Dierzé Valérie		valerie.dierze@rhone.fr
CG69	Grangeat Bernard	04 72 61 71 79	bernard.grangeat@rhone.fr
CG73	Buisson Daniel	04 79 96 95 70	daniel.buisson@cg73.fr
CG74	Pannefieu Céline	04 50 33 21 10	celine.pannefieu@cg74.fr
CG74	Sol Phillippe	04 50 33 21 00	philippe.sol@cg74.fr
DDE38	Cogne Jean-luc	04 76 70 78 76	jean-luc.cogne@developpement-durable.gouv.fr
DDE38	Gillot Gregory	04 76 70 78 83	gregory.gillot@developpement-durable.gouv.fr
DDE38	Guerin Denis	04 76 70 76 70	denis.guerin@developpement-durable.gouv.fr
DIR CE	Bacher Daniel	04 69 16 62 85	daniel.bacher@developpement-durable.gouv.fr
DIR CE	Boyer Serge	04 69 16 62 76	ser.boyer@developpement-durable.gouv.fr
DIR CE	Pailloux Marin	04 69 16 62 71	<a href="mailto:marin.pailloux@developpement-durable.gouv.fr">marin.pailloux@developpement-durable.gouv.fr</a>
CETE Lyon	Marsolat Remy	04 72 14 31 44	remy.marsolat@developpement-durable.gouv.fr
CETE Lyon	Leclerc Hervé	04 72 14 31 46	herve.leclerc@developpement-durable.gouv.fr
CERTU	Reynaud Jean-Luc	04 72 74 58 53	J-luc.Reynaud@developpement-durable.gouv.fr

**Excusés** Pascal Digonet CG 42  
 Bernard Maréchal DDEA 73  
 Andri-Henri ABDALLAH DREAL Rhone-Alpes  
 Christine Gigon DDEA 07  
 Christophe Bourquin DDEA 90  
 Lionel Ginestet DDEA 43  
 Jean-Jacques Franc DDE 71  
 Martine Cretin DRE Franche Comté  
 Nicolas Combes DDEA 63

### Ordre du jour

Sujet	Présentation	Durée prévue
Organisation du fonctionnement du club	M.Pailloux DIR CE et Y.Perrin CG07	1h15
Les sujets à traiter	M.Pailloux DIR CE et Y.Perrin CG07	1h
La nouvelle directive européenne du 19/11/2008	R Marsolat CETE Lyon	1h
Plateaux traversants zones 30	JL. Reynaud CERTU	1h

## Compte-rendu

### Organisation du fonctionnement du club

La Cotita témoigne de la volonté de mettre le Réseau Scientifique et Technique (RST) du MEEDAAT à la disposition des collectivités locales, tout particulièrement des conseils généraux.

Au sein de la Cotita centre-est, le groupe thématique « entretien exploitation sécurité » a décidé la création d'un club sécurité dont cette réunion constitue la première.

En dehors des réunions du club, des journées techniques Cotita sécurité routière seront organisées durant l'année (environ 2 par an).

### Les participants

Le club est constitué des représentants des services de l'Etat et des collectivités territoriales intervenant dans le champ de la sécurité routière, que ce soit en tant que gestionnaire de voirie, ou en tant qu'animateur de politique de sécurité routière.

A ce titre sont membres les représentants des services suivants:

- Conseils généraux (20)
- DDE(A), puis DDT (20)
- DIR (4)
- DREAL (4)

Les communes ont vocation à être représentées au sein du club. D'ici la prochaine réunion, les représentants des conseils généraux sont invités à réfléchir sous quelle forme les communes pourraient participer au club. Ce point sera débattu durant la prochaine réunion du club.

Selon les thématiques traitées lors des prochaines réunions du club sécurité routière, certains départements pourront être représentés par une personne différente de celle présente ce jour. À l'inverse, certaines personnes présentes assurant également la direction de services d'exploitation ou d'entretien pourront être présentes aux réunions des clubs concernés.

### Les limites géographiques

Le périmètre géographique des COTITA est calé sur les régions CETE et comprend donc les quatre régions Bourgogne, Auvergne, Franche-Comté et Rhône-Alpes.

Ce vaste périmètre est probablement dissuasif pour la venue à Lyon des départements situés en périphérie de la zone de la COTITA.

C'est pourquoi la prochaine réunion se tiendra à Mâcon, davantage accessible aux régions Bourgogne et Franche Comté. En fonction des prochaines participations il sera décidé de dédoubler le club et/ou d'alterner les lieux de rencontre.

### Fréquence des réunions

Le principe de trois réunions du club sécurité routière par an a été retenu

### Animateurs et secrétariat

L'animation de la première réunion était assurée conjointement par Marin Pailloux, DIR Centre-est et Yves Perrin, CG07.

Le secrétariat ainsi que l'organisation logistique est assurée par Hervé Leclerc (CETE de Lyon)

Le principe d'une coanimation Etat-conseils généraux est validée.

Coté conseil général, il est demandé aux représentants des CG de réfléchir d'ici la prochaine réunion à la proposition d'un co-animateur, Y.Perrin n'assurant cette fonction que provisoirement pour lancer le club.

Il est demandé que le CETE fasse en début de chaque réunion du club un bref exposé sur la veille réglementaire des derniers mois dans le champ de la sécurité routière

***Date et lieu de la prochaine réunion***

La prochaine réunion est fixée au mercredi 10 mars 2010 à Mâcon

**Les sujets à traiter**

***Périmètre des sujets***

Le club a vocation à traiter les questions relevant des différents champs de la sécurité routière aussi bien liés à l'infrastructure, qu'à l'accidentologie et aux politiques de prévention.

Le club Concerto pourrait être étendu au champ du recensement des accidents et de leur analyse statistique, ce club étant alors rattaché au club Cotita sécurité routière.

Tous les modes de déplacement en lien avec l'infrastructure routière sont concernés: VL, PL, transports en commun routiers, deux roues, motorisés ou non, piétons.

***Sujets techniques à traiter***

Les sujets sur lesquels les personnes présentes souhaitent des exposés ou des échanges sont:

- compréhension du comportement de l'utilisateur
- avis sur PLU (incidence sur la sécurité de projets d'aménagements)
- crédibilité des limitations de vitesse
- homogénéité des solutions techniques sur les réseaux de même nature en France
- harmonisation de la signalisation directionnelle
- multiplication et lisibilité du jalonnement
- passages à niveau (rôle du gestionnaire de voirie)+ classement des PN estimés « préoccupants »
- cohérence limitations de vitesse (quels aménagements en cas de baisse de la vitesse limite autorisée)
- relations Etat-départements dans l'animation des politiques sécurité routière
- les ECPA
- connaissance de l'accidentologie

***Besoins en journées techniques***

La prochaine journée technique aura lieu le 10 novembre à l'ENTPE (Vaulx en Velin dans le Rhône) sur le thème des traversées d'agglomération.

Pour d'autres journées certains thèmes ont été suggérés par les personnes présentes:

- comportement de l'utilisateur face aux panneaux de signalisation
- signalisation directionnelle
- passages à niveau
- signalisation horizontale: pratiques des différents gestionnaires
- obstacles latéraux
- la route confortable : impact sur sécurité routière
- remplacement des couches de roulement: impact sécurité routière
- politique d'éclairage

Les membres du club sont invités à faire part des sujets souhaités.

---

## Interventions techniques

**La nouvelle directive européenne du 19 novembre 2008** Intervention réalisée par M. Remy Marsolat , CETE de Lyon  
(contenu sur site COTITA)

**Plateaux traversants zones 30** Intervention réalisée par M. Jean-Luc Reynaud, CERTU  
(contenu sur site COTITA)

---

## Diffusion du compte-rendu

La liste de diffusion de ce compte-rendu est la suivante :

Participants + site COTITA

---

## Documents joints

Lien vers site internet COTITA: <http://www.cotita-centre-est.fr/>